

**COMPTE RENDU SUCCINCT DE LA REUNION
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 4 JANVIER 2021**

Date de convocation :
28/12/2020

Nombre de conseillers en
exercice : 21

Présents : 19

Votants : 20

L'an deux mille vingt-et-un, le 4 janvier à 18 heures 30, le Bureau de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté d'Agglomération à Rentilly.

PRESENTS :

Jean-Paul MICHEL, Mireille MUNCH, Pascal LEROY (en visioconférence), Yann DUBOSC, Christian ROBACHE, Laurent DELPECH, Sinclair VOURIOT, Nathalie TORTRAT, Laurent SIMON, Marc PINOTEAU, Manuel DA SILVA, Arnaud BRUNET, Jean-Michel BARAT, Martine DAGUERRE, Laurent DIREZ, Christine GIBERT, Patrick GUICHARD, Denis MARCHAND, Tony SALVAGGIO (en visioconférence).

Formant la majorité des membres en exercice

POUVOIRS DE :

Patrick MAILLARD à Pascal LEROY.

ABSENTS EXCUSES :

Jacques AUGUSTIN.

Jean-Paul MICHEL assurant la Présidence du Bureau constate que le quorum est atteint et que l'assemblée peut valablement délibérer.

01a – ADHESION DE LA CAMG AU CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE (CRTE)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire, à la majorité, 18 voix Pour et 2 Abstentions.

2 abstentions : Mireille MUCH et Tony SALVAGGIO

- ❖ **CONFIRME** l'intérêt de Marne et Gondoire de souscrire au Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)

01b – DEFINITION DU PERIMETRE DU CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire, à la majorité, 18 voix Pour et 2 Abstentions.

2 abstentions : Mireille MUCH et Tony SALVAGGIO

- ❖ **DEFINIT** le périmètre du Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) comme étant celui de l'intercommunalité de Marne et Gondoire

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 19h05.